# LE RAVETON

LE JOURNAL OFFICIEL DE VARREDDES

# EDITO//SOMMAIRE

## VARREDDOISES, VARREDDOIS

La rentrée des classes de nos enfants a pu se faire dans des conditions normales grâce au travail de nos agents et à 2 entreprises pendant le mois de juillet et début août. Le travail en maternelle était énorme, suite aux inondations. La remise en état de toute l'école se terminera normalement pendant les vacances de la toussaint.

Cette année une ouverture de classe supplémentaire à l'école de La Tournoye s'est réalisée. Le RPI Varreddes-Marcilly compte désormais 7 classes en élémentaire et 4 en maternelle. Pendant les vacances 4 classes de l'élémentaires ont été équipées de tableaux numériques, financés par le syndicat et des subventions de l'état.

Pendant la période estivale, nos petits varreddois ont pu participer aux activités proposées par l'équipe d'animation. Quelques exemples : réalisation de fresques, confection de pâtisserie, vélo et patinette… Les sorties furent très appréciées : vélorail à la Ferté Gaucher, sortie à la piscine, le parc des félins à Lumigny avec une visite en petit train…

Bravo à tous les acteurs enfants et animateurs et à bientôt pour d'autres aventures…

Je souhaite une bonne année scolaire à l'école et au centre de loisirs à tous les enfants.

Jean-Pierre MENIL

## SOMMAIRE


La Mairie communique ..... 4

Actualité & Reportages ..... 13

Enfance//Jeunesse ..... 14

Associations & Animations .....16

Notre histoire ..... 19

Temps libre ..... 26

Infos pratiques ..... 29

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un et le seize septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 08 septembre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENIL Jean-Pierre, Maire.

**Etaient présents :** M. MENIL Jean-Pierre, M. MESSANT Francis, Mme DAOUST Michèle, M. THERRAULT Georges, Mme DA ROCHA ARAUJO Joana, M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier, M. VIGNAL Philippe, M. BALEMBOIS Philippe, Mme PEYRE PRADIER Marlène, M. DENIS Sébastien, Mme LANTENOIS Estelle, M. EIMECKE Jean-Philip

**Pouvoirs :** Mme VALET Christine par M. MESSANT Francis, Mme DOS SANTOS Carole par Mme DAOUST Michèle, M. GOBERT Sylvain par M. MENIL Jean-Pierre

**Absents excusés :** Mme CAMUS Valérie, M. NAVE Bruno

**Absents :** Mme COLIN Océane, M. SAULNIER Ludovic

**Secrétaire de séance :** M. DENIS Sébastien

**Ordre du jour :**
1) Exonération partielle des taxes foncières en faveur des constructions nouvelles
2) Autorisation donnée au maire de signer le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie
3) Information sur la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CAPM suite au transfert de compétence des eaux pluviales urbaines
4) Affaires diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est adoptée à l'unanimité.

**1) Exonération partielle des taxes foncières en faveur des constructions nouvelles**
M. le Maire explique au conseil municipal que la commune avait supprimé l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles neufs à usage d'habitation.
Une nouvelle réglementation ne permet plus ces dispositions et seule une limitation de l'exonération à une hauteur variant de 40 % à 90 % ou une exonération totale est maintenant possible. Il invite le conseil municipal à se prononcer sur ce point.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions (Mme DA ROCHA ARAUJO Joana et M. DENIS Sébastien), décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable.

**2) Autorisation donnée au maire de signer le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie**
Suite à la consultation engagée pour désigner un maître d'oeuvre pour l'extension de la mairie, onze offres ont été reçues. L'offre la plus pertinente est celle du Cabinet Carrère de Meaux qui propose un taux de rémunération de 9 % soit un montant provisoire d'honoraires de 58 500 € H.T.
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'oeuvre selon les conditions définies ci-dessus.

**3) Information sur la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CAPM suite au transfert de compétence des eaux pluviales urbaines**
Le cabinet chargé de l'étude du transfert de compétence des eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a remis un rapport qui définit notamment des modalités financières de ce transfert. Ce rapport vient d'être accepté par les membres de la commission locale des charges transférées et toutes les communes membres de la C.A.P.M devront délibérer prochainement sur ce point.

**4) Affaires diverses**
Le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) sollicite l'avis des communes membres pour l'adhésion de nouvelles communes à ce syndicat à savoir Dampmart, Claye-Souilly, Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres-le-Chapitre, Gressy, Iverny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé-en-Goële, Moussy-le-Neuf, Précy-sur-Marne, Villevaudé et Vinantes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces adhésions.
M. le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner un correspondant défense qui a pour mission de sensibiliser la population aux questions de défense et est un interlocuteur privilégié auprès des autorités civiles et militaires.
Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme LANTENOIS Estelle comme correspondant défense.
A la demande de la trésorerie et conformément à la réglementation, il est obligatoire de constituer une provision en fonction du risque financier.
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution de provisions pour les créances impayées.

M. le Maire renouvelle ses remerciements aux agents qui ont nettoyé l'école maternelle suite aux inondations successives de juin et aux entreprises qui ont effectué la pose de nouveau revêtement de sol et la peinture dans une partie du bâtiment pendant l'été. Le reste des travaux est programmé pour les vacances de la Toussaint. Il indique qu'un nettoyage des canalisations a été effectué ainsi qu'un passage de caméra. Ce dernier n'a pas permis de déterminer les causes des inondations.

M. le maire présente les décisions qu'il a prises conformément à la délégation qui lui a été accordée par le conseil municipal.

M. MESSANT communique les dates des prochaines manifestations :
- 19 septembre : la commission «Bien-être et santé» organise une journée «Bien manger, bien bouger, bien vivre à Varreddes»
- 3 octobre : le comité des fêtes organise le marché rural
- 27 novembre : Repas des anciens
- 4 décembre : Distribution des colis

M. MESSANT rappelle les conditions de participation aux repas ou d'attribution d'un colis pour les seniors, à savoir être âgé de 70 ans et plus.
Il précise que pour le repas, si au sein d'un couple, le conjoint n'a pas 70 ans, il est quand même invité. Par contre, en ce qui concerne les colis, seule la personne âgée de 70 ans et plus, au sein du couple, en bénéficie.
Les invitations sont établies au vue de la liste électorale. Par conséquent, certaines personnes peuvent être oubliées. Si tel est le cas, elles sont invitées à se faire connaître en mairie.

Mme DAOUST précise
- qu'une classe supplémentaire a été ouverte à l'école élémentaire
- que des tableaux numériques interactifs ont été installés dans l'école élémentaire
- que le centre de loisirs connaît un accroissement de fréquentation

Mme DA ROCHA ARAUJO indique :
- que la commission «Cadre de Vie» organise le 2 octobre la remise des prix des maisons fleuries et illuminées et des médailles du travail ainsi qu'un accueil des nouveaux habitants.
- qu'une boîte à lire va être installée Place Charles de Gaulle

M. VANDEVOORDE informe que des réfections de trottoirs vont avoir lieu prochainement.

M. VIGNAL signale que la règle du stationnement alterné par quinzaine rue d'Orsoy, n'est pas respectée, ce qui engendre un stationnement désordonné et dangereux. La commission «Circulation» va étudier ce qui pourrait être envisagé et un contact va être pris avec l'Agence Routière Territoriale.

Mme LANTENOIS souligne également les problèmes de circulation à proximité des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves, dus au non respect des règles de stationnement par certains parents. Il va être demandé le renforcement de la présence de la police intercommunale.

Séance levée à 22 heures 15.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## VARREDDES...NOTRE VILLAGE

Je tenais à faire un petit point avec vous concernant la propreté de notre village.
Est-ce normal de trouver des excréments de nos amis à 4 pattes sur les trottoirs ? des masques sur le sol ? des tickets de jeux dans un rayon de 50m autour de la Mairie ? des mégots de cigarette, des vitres, des morceaux de bois, des pots de peinture sur les trottoirs ?
Mesdames, Messieurs, un peu de civisme !
Les Agents communaux ne sont pas à votre service, un peu de respect pour leur travail.
Vous savez que depuis quelques temps les municipalités n'ont plus le droit d'utiliser les désherbants pour nos rues et le cimetière. Différents moyens sont utilisés : balayage, brûlage, débroussailleuse… le seul qui donne satisfaction c'est le désherbage manuel mais quel travail pour nos agents ! Pour le cimetière, une réflexion est en cours pour l'année prochaine.
Il y a des quartiers où les habitants nettoient le trottoir et le caniveau au droit de leur propriété. Cela serait peut-être une solution. Chacun prendrait une part de civisme à son compte.
Je sais que je peux compter sur vous, ensemble nous pouvons garder un village propre et agréable à vivre.

Prenons soin de notre Village
Bien à vous
Jean-Pierre MENIL

## TRAVAUX SUITE AUX INONDATIONS DU MOIS DE JUIN

Pendant les congés d'été, des travaux ont été réalisés afin de remettre en état l'école maternelle.
En effet, il a fallu refaire les revêtements au sol ainsi que la peinture afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Les travaux se poursuivront sur la période des vacances de la Toussaint comme vous l'a indiqué dans l'édito M. le Maire.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

Mme Suzette COUTELIN nous a quitté cet été à l'âge de 86 ans.
Elle a été élue conseillère municipale de 1983 à 1995.
Pendant quelques années, elle était adjointe et s'est occupée de l'urbanisme de notre commune.
Personne toujours discrète à l'écoute des habitants de Varreddes.
Nos pensées accompagnent toute la famille.

Jean-Pierre MENIL

## ETAT CIVIL

Nous avons le regret de vous faire part du décès de:

- Mme COUTELIN Suzette le 12 août 2021
- M. PILOTTO Antoine le 27 août 2021
- M. JOSÉ PINHO Alvaro le 7 septembre 2021

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- DENIGES AUGUSTO ALMEIDA Mya le 19 juillet 2021
- THALAMY FARGEIX Eilean le 21 juillet 2021
- BOUAOUDAT Tesnim le 1er août 2021
- DOS SANTOS Nelyann le 18 août 2021

## BALAYAGE DES RUES

12-13 octobre 202
9-10 novembre 202
7-8 décembre 2021

# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

## DATE DES MANIFESTATIONS 2021/2022

**MARCHE RURAL 2021** : Dimanche 3 octobre
(petite restauration)

**BROCANTE PETITE ENFANCE 2021** : Samedi 20 novembre
(exposants et restauration)

**CARNABOOM 2022** : Dimanche 6 février
(après-midi jeux concours danse goûter)

**BROCANTE PETITE ENFANCE 2022** : Dimanche 3 avril
(exposants et restauration)

**KERMESSE 2022 « FETE DES ECOLES »** : Samedi 18 juin
(restauration : barbecue le midi, stands de jeux, structure, maquillage)

# 3H VTT DE VARREDDES

Le dimanche 5 septembre, s'est déroulée pour une première édition, les 3 heures VTT de Varreddes, qui a rencontré un énorme succès.
En effet, plus de 50 coureurs tous ravis d'être là pour rouler sur le parcours de la ravetonne modifié pour l'occasion (3 kms avec 75 m de D+ par tour)
En ces temps difficile, quel plaisir de se retrouver sur nos vélos et de se défier afin d'obtenir la première place.
Nous avons reçu des clubs qui venaient pour certain de loin, de tout âge de 15 à 65 ans
(Toujours sous contrôle du pass sanitaire)
Nous remercions tous les acteurs qui nous ont permis de réaliser cette course.
Alors on se dit à l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus FUN
Le Président d'ASL Varreddes VTT
Christophe DECAEN

Country Dance Association Varreddes

# COURS DE DANSE EN LIGNE

***LINE DANCE sur des musiques variées, COUNTRY, CELTIQUE, POP***

***Venez vous amuser, danser, entretenir votre corps et votre esprit dans une ambiance chaleureuse et toujours dans la bonne humeur !!***

## COURS D ESSAI GRATUIT

***Niveaux débutant, novice et intermédiaire***

***A partir de 10ans***

***Tarifs d'un cours:***

****Adulte : 165€ + licence 20€***

**** Enfant: 66€ + licence 9€ ( -de 18ans)***

le vendredi à partir de 18h30
salle polyvalente de Varreddes ( hors vacances scolaires )

***

***Club adhérent à la Fédération Francophone de Country dance et Line Dance***

FFCLD

***Renseignements et inscriptions***

***cdavarreddes77@gmail.com***

***Marc Leloup 06.83.24.27.04***

# RK DANSE Varreddes

Nous remercions les personnes qui sont venues nous rendre visite aux portes ouvertes le samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire aux cours de danse qui se déroulent les mercredis après-midi.*
**VENEZ FAIRE UN ESSAI JUSQU'À FIN OCTOBRE !**

Vous pouvez bénéficier de 2 cours d'essai gratuit.
Pour tout renseignement, rendez-vous sur notre site **www.rkdanse.com**.
Vous pouvez également nous joindre par mail : **rkdanse@gmail.com** ou par téléphone : Rosi (La professeur) **06.12.73.57.42.** ou Peggy (La Présidente) **06.38.65.57.95.**

* Le pass sanitaire est obligatoire pour les majeurs dès à présent et pour les personnes de 12 à 18 ans à partir du 30 septembre 2021.

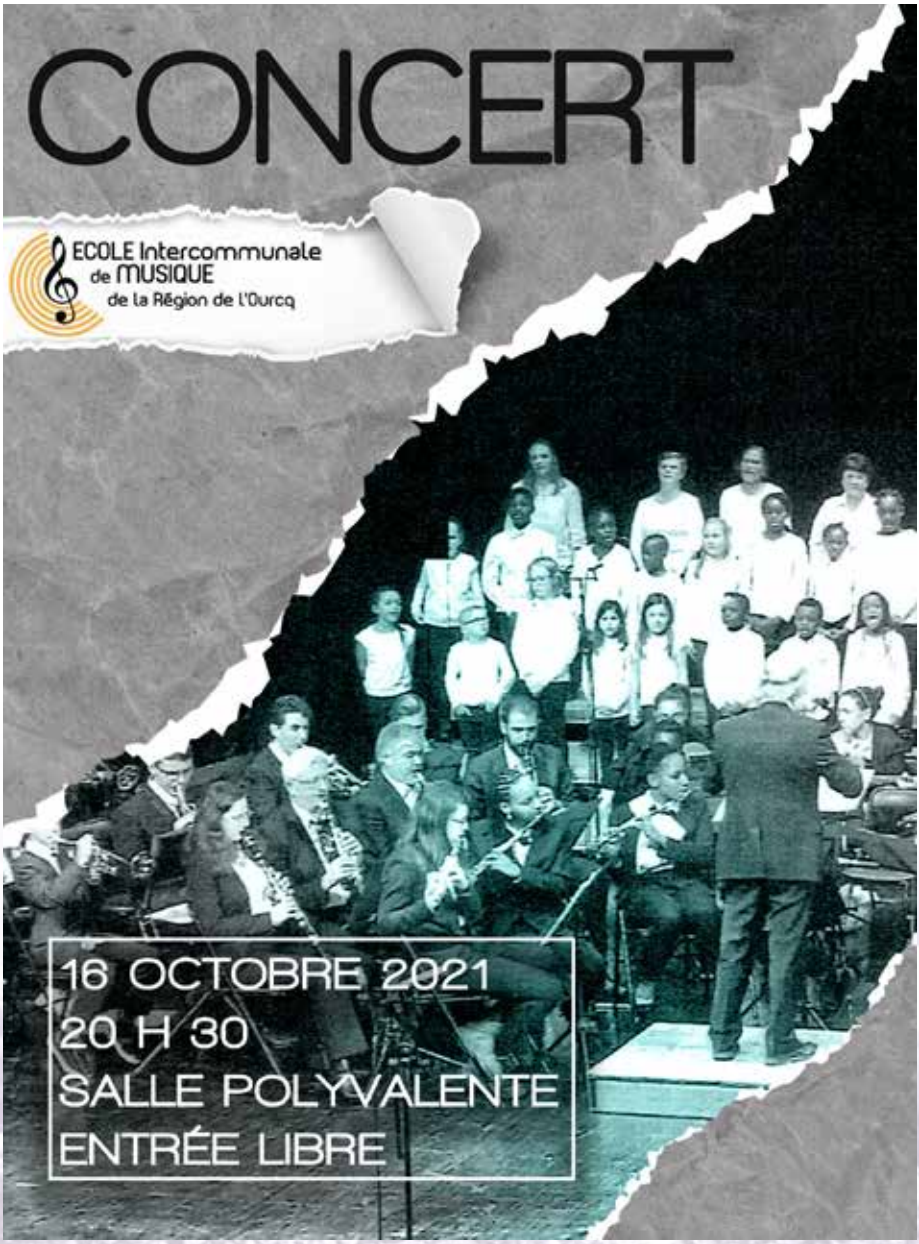
CONCERT
ECOLE Intercommunale de MUSIQUE de la Région de l'Ourcq
16 OCTOBRE 2021
20 H 30
SALLE POLYVALENTE
ENTRÉE LIBRE

# LE BOUT D'EN HAUT

C'est l'appellation d'un quartier de Varreddes. Elle est aujourd'hui oubliée par la plupart des Varreddois mais était encore utilisée au cours du 20ème siècle.
Mais où est ce quartier ? C'est la partie Nord de la rue Victor Clairet actuelle, depuis l'intersection avec la rue Neuve et le chemin de la Pierre à Son jusqu'au dernières maisons construites avant le début du 20ème siècle. A cette époque (revoir l'article «Le Chemin de Ronde»), il n'y avait pas de constructions au-delà du débouché du chemin de la Couture-l'Evêque. Seules trois habitations (une ancienne maison pontonnière et deux pavillons) constituaient un écart au-delà du pont sur le canal de l'Ourcq.
Pourquoi avoir appelé ce quartier ainsi ? L'abbé Henri Dubois, dans son étude sur les rues de Varreddes, nous donne son explication :
«*C'est l'extrémité Nord de la rue Victor Clairet.*
*Vieille expression que l'on rencontre au terrier de 1618 - folios 400 (recto et verso) et 401 (recto) - et qui correspond à une question d'altitude.*
*Elle est un exemple frappant de la survivance des noms de lieux, puisqu'on l'utilise encore couramment au XXe siècle.*»
Soit ! «Bout» pour extrémité du village, c'est logique. Maintenant, «En Haut», l'altitude. J'ai vérifié : c'est facile, il existe des repères de nivellement sur plusieurs édifices et maisons de notre village (voir photo ci-contre). Ceux-ci indiquent avec précision l'altitude par rapport au niveau 0 de la mer à Marseille. A l'église, l'altitude est de 53,64 m, à la mairie, nous sommes à 53,53 m et au carrefour de la rue Victor Clairet et de la rue Neuve, on relève 54,70 m. La rue est en léger faux plat montant en direction de Lizy-sur-Ourcq jusqu'à l'intersection avec le chemin des Ravetons. Même si, effectivement, ce quartier avait à l'époque l'altitude la plus élevée, vous constaterez comme moi que la différence est minime : 1 mètre environ de plus qu'à l'église ou à la mairie.

Une carte postale du quartier dans les années 1930. La physionomie des maisons a très peu changé. Il ne manque que les feux tricolores...

Pour moi, «En Haut» n'est pas une question d'altitude. Je me souviens de mon père et de mon grand-père pour qui le temps qu'il fait avait beaucoup d'importance et qui disaient à propos de la direction du vent :
«Le vent est «du haut», s'il vient un orage, c'est mauvais.» ou «Le vent est «du bas», il va en faire un plat». Traduction : Le vent «du haut» correspond au vent du Nord et, effectivement, un orage poussé par un vent du Nord est souvent violent à Varreddes.

Repère de nivellement scellé sur la maison du 77 rue Victor Clairet, en face de la rue Neuve.

nos anciens. Il existe un lieu-dit : «La Pierre Saint-Martin», dont je parlerai certainement un jour, mais il est situé dans un secteur boisé, en direction du Gué-à-Tresmes. Voici ce qu'il écrit :
«*On ne peut omettre de le mentionner ici. Cette appellation désigne les immeubles sis à gauche et à droite de l'Extrémité Nord-Est de la rue Victor Clairet. Pratiquement, elle faisait double emploi avec l'expression le Bout d'en haut. [...]*
*Elle exige néanmoins d'être cueillie au passage, puisqu'elle relève d'une tradition orale paraissant sérieuse et encore attestée en 1940.*
*Sans doute postérieure à 1618, elle ne doit peut-être l'existence qu'à la dévotion toute personnelle de quelque particulier désireux d'honorer le saint si populaire en Brie en encastrant son effigie dans une niche pratiquée au pignon d'un logis et aujourd'hui détruite.*»

Sur une des maisons, et visible de la rue, il existe encore une niche qui abritait naguère une statuette.

A l'inverse, le vent «du bas» souffle du Sud et peut amener une forte chaleur, notamment l'été.
Donc, «le haut» correspond au Nord et «Le Bout d'En Haut» est bien l'extrémité Nord du village. Je pense que c'est plutôt ce sens qu'on doit donner au nom de ce quartier.
Dans son étude sur les rues du village, l'abbé Henri Dubois mentionne aussi un autre nom pour ce quartier : «Le Petit Saint-Martin». Pour ma part, je n'ai jamais entendu ce nom dans la bouche de

Une autre vue du Bout d'En Haut. Quelques musiciens donnent une aubade, peut-être à l'occasion de la fête des conscrits.

Je pense avoir retrouvé la maison dont parle l'abbé Dubois, au 78 bis rue Victor Clairet. Sa description correspond tout à fait...

# CLAFOUTIS DE POMMES ET DE PRUNEAUX

**Ingrédients (pour 4 personnes)**
- 3 pommes (Rubinette, Reine des Reinette, Chanteclerc..)
- 100 g de sucre roux
- 75 g de pruneaux
- 50 g de beurre + 15 g pour beurrer le moule
- 4 œufs
- 100 g de farine
- 1 pincée de sel
- 1 cuillère à café de vanille liquide
- 400 ml de lait 1/2 écrémé

**Recette**
Pelez les pommes. Ôtez les pépins et coupez-les en dés. Faites fondre 25g de beurre dans une sauteuse. Ajoutez les dés de pommes et faites cuire à feu moyen pendant 10 minutes en mélangeant régulièrement. Les pommes doivent prendre une jolie couleur dorée. Pendant ce temps, coupez les pruneaux en 2.

Préchauffez le four à 170°C.

Cassez les œufs dans un saladier et battez-les en omelette. Ajoutez ensuite 100 g de cassonade, 25g de beurre fondu, la farine, le sel, la vanille liquide et terminez en versant le lait. Vous devez obtenir une préparation qui a la consistance d'une pâte à crêpes.

Beurrez le moule à manquer. Disposez les pommes et les morceaux de pruneaux dans le moule et recouvrez avec la pâte.

Enfournez pour 1 heure de cuisson (mi-hauteur, chaleur tournante).

Démoulez et servez tiède ou froid, selon vos préférences. Délicieux !

# NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

**Urgence :**
Pompier 18
Police secours 17
Samu 15

**Pharmacie de Varreddes :** 01 64 33 18 02

**Maison Médicale de garde :**
SOS médecin
35, rue des Cordeliers
08 25 33 36 15 sur rendez vous
Du lundi au vendredi 20h00 à 00h00
Le samedi 12h00 à 00h00
Le dimanche 8h00 à 00h00

**Masseur kinésithérapeute :**
Mr Didelot
06 71 82 41 91
Mme Lebegue
07 61 18 05 76
Mr Barbeau
06 86 36 00 62 ou
09 67 47 38 50

**Infirmiers (res):**
Mr Carvalho
Mme Zulian
Mme Jolebiewski
01 60 09 37 51
Permanences au cabinet 46, rue Neuve
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin
Mme Schneider
Mme Laude
Mme Gazeau
01 64 33 72 50
Permanences au cabinet 42, rue Victor Clairet
les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

**Ostéopathe**
Mme Braganca
01 60 32 21 01

**Pédicure Podologue**
Mme Lionnet
06 85 83 58 38
Mr Bismuth
06 76 63 54 91

**Accueil Social**
**Maison départementale des solidarités**
01 64 36 42 74

**Caisse d'assurance Maladie**
3646

**Urgence sécurité Gaz**
0 800 473 333

**Urgence Electricité (edf- Enedis)**
09 72 67 50 77

**Urgence Eau VEOLIA**
09 69 36 86 24

**Perte ou Vols**
Carte : 08 92 70 57 05
Chèque : 08 92 68 32 08

**Mairie de Varreddes :**
01 64 33 18 42
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 10H00 à 12H00 et 16h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

**La Poste :**
01 60 09 80 13
Heures d'ouverture
Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30

# INFOS PRATIQUES

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 12h00

**Déchetteries :**
Crégy les Meaux 01 60 25 12 22
Meaux 01 64 33 39 18
Monthyon 01 64 36 12 46
Renseignements 01 60 24 75 75

**Extra-ménagers**
Collecte des encombrants sur rendez-vous
Demande à faire en mairie,

**Relais Assistantes Maternelles RAM centralisateur**
01 64 35 07 75

**Ecoles**

Ecole maternelle « Le Grand Chemin »
01 64 34 58 10
Ecole élémentaire « La Tournoye »
01 64 33 18 97
Ecole élémentaire de Marcilly
01.64.36.63.62

**RETROUVEZ Toutes les infos et économie locale sur notre site**

**WWW.VARREDDES.fr**

Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène,Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Aurélien Cirotte, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.
Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.